Obligation
14 septembre

Jean Achin
o
Guillaume
Vannier

Par devant Romain Becquet notaire fut pris
en sa personne Jean Achin demeurant a Gueberg
lequel estoit bien gre et volonte a recogneu et confesse
devoir bien loyaument et justement a Guillaume
Vannier demeurant aussy en lettre ville a ce pres
ist acceptant la somme de vingt six livres
pour nourriture et bouche que led. Vannier a
fournie audit Achin debteur. Et comme dessus
laquelle somme led. debteur promet et s'oblige
payer audit Vannier en cette ville en sa maison
en bon payement et le payer toutes fois et
quantes a quoy faire et accomplir led. debteur
y oblige tous ses biens meubles immeubles presents
et a devenir promettant. Deux fois et
passé audit Gueberg estude dud. notaire l'an
gl'hoirs baiz le quatorze a septembre
en presence de Mathurin Frerot Guillaume
Royal gl'hoirs et Guillaume du Tartre
demeurant audit Gueberg lesquels qui ont signé
aux lesd. parties et nous sommes lordonnance

Jean Achin
Le Vannier
Guillaume du Tartre

Frerot

Becquet